



**COMMUNE DE POLMINHAC**

**DEPARTEMENT DU CANTAL**

## **Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2025**

### **I. Le cadre général du budget**

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

**Le budget 2025 a été voté le 7 Avril 2025 par le conseil municipal.** Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

### **II. La section de fonctionnement**

#### **a) Généralités**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

- Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population : garderies et restaurant scolaire, locations de salles, etc...  
Les recettes de fonctionnement 2025 représentent 1 376 589.84 €.
- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces publics, le fonctionnement de l'école.  
Les salaires représentent 33,33 % des dépenses de fonctionnement de la commune.  
Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent 1 376 589.84 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux :  
Recettes 2024 : 503 722 € - Prévisions : 508 329 €
- Les dotations versées par l'Etat :  
Recettes 2024 : 512 105 € - Prévisions : 533 511 €
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population :  
Recettes 2024 : 107 742.94 € - prévisions : 103 724 €.

**Mairie de Polminhac**

42 Route Nationale, 15800 Polminhac

Tél : 04 71 47 40 07 – [mairiepolminhac@wanadoo.fr](mailto:mairiepolminhac@wanadoo.fr)

[www.polminhac.fr](http://www.polminhac.fr)



**COMMUNE DE POLMINHAC**

**DEPARTEMENT DU CANTAL**

**b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement :**

Dépenses	Montant	Recettes	Montants
		Résultats reportés	78 507.27
Dépenses courantes	407 958.69	Recettes des services	103 724.00
Dépenses de personnel	487 510.37	Dotations et participations	545 653.57
Atténuation de produits	12 292,51	Atténuation de charges	4 000.00
Dépenses financières	24 000.00	Recettes financières	30.00
Autres dépenses	105 615.04	Autres recettes de gestion courante	93 900.00
Charges exceptionnelles	200.00	Impôts et taxes	538 379.00
Charges (écriture d'ordre entre sections)	14 327.14	Produits (écriture d'ordre entre section)	584.00
Virement à la section d'investissement	322 439.80	Autres recettes	11 812.00
<b>Total général</b>	<b>1 376 589.84</b>	<b>Total général</b>	<b>1 376 589.84</b>

**c) La fiscalité**

Les taux des impôts locaux pour 2025 :

- Taxe foncier bâti : 41,99 %
- Taxe foncier non bâti : 88,01 %
- Taxe Habitation : 12,16 %

Les taux restent encore une fois inchangés. Le produit attendu de la fiscalité s'élève à 508 329.00 €uros

**d) Les dotations de l'Etat**

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 533 511.00 €uros



**COMMUNE DE POLMINHAC**

**DEPARTEMENT DU CANTAL**

### III. La Section d'investissement

#### a) Généralités

La section d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement est tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et des travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

La section d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : les travaux de voirie, les projets d'aménagement, de construction ou de rénovation, les achats de véhicules, de matériel de mobilier...
- En recettes : les subventions, les emprunts

#### b) Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	383 027.48	Virement de la section de fonctionnement	322 439.80
Remboursement emprunts	92 397.61	FCTVA	59 910.35
Travaux de bâtiment		Excédents	559 540.66
Travaux de voirie	135 934.20	Cessions d'immobilisations	
Travaux	564 733.37	Taxe aménagement	10 000.00
Autres dépenses		Subventions	399 013.56
Immobilisations	191 139.45	Emprunts	
Dépenses imprévues		Produits (écritures d'ordre entre sections)	14 327.74
Financières		Financières	2000.00
<b>Total général</b>	<b>1 367 232.11</b>	<b>Total général</b>	<b>2 030 161,35</b>

**Mairie de Polminhac**

42 Route Nationale, 15800 Polminhac

Tél : 04 71 47 40 07 – mairiepolminhac@wanadoo.fr

[www.polminhac.fr](http://www.polminhac.fr)



**COMMUNE DE POLMINHAC**

**DEPARTEMENT DU CANTAL**

**Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :**

- L'aménagement de la traversée du bourg sur la RN122 – démolition de la Maison Tourde
- Fin des travaux de rénovation du bâtiment du camping
- Réfection de la rue du Père Berthieu (voirie + eau et assainissement en partenariat avec la Communauté de Communes)
- Rénovation de l'éclairage du terrain de foot
- Enfouissement des réseaux sur la RD
- Réfections de voirie

**c) Les subventions d'investissement prévues**

- De l'Etat : 122 753.61 €
- De la Région : 22 204.95 €
- Du Département : 22 390 €
- Autre organisme : 31 665 €

Fait à POLMINHAC, le 7 Avril 2025

Le Maire, André BONHOMME

